

222C0471
FR0014003PZ3-FS0121

28 février 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ACCOR ACQUISITION COMPANY
(Euronext Paris)

Annule et remplace D&I 222C0461 du 25 février 2022

Par courrier reçu le 25 février 2022, la société JP Morgan Chase & Co. (c/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a annulé sa déclaration du 23 février 2022, publiée dans D&I 222C0461 du 25 février 2022, en ce qu'elle n'a pas franchi indirectement en baisse, le 23 février 2022, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY¹.

La société JP Morgan Chase & Co. a précisé détenir, au 23 février 2022, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 5 617 855 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 15,03% du capital et des droits de vote de cette société², réparties comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
J.P. Morgan Securities LLC	2 977 273	7,96
J.P. Morgan Securities plc	2 640 582	7,06
Total J.P. Morgan Chase & Co.	5 617 855	15,03

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce :

- la société J.P. Morgan Securities LLC a précisé détenir 2 977 273 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion de contrats avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Securities LLC d'utiliser lesdites actions à tout moment ; et
- la société J.P. Morgan Securities plc a précisé détenir 1 140 582 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion de contrats avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Securities plc d'utiliser lesdites actions à tout moment.

¹ Société introduite sur Euronext Paris depuis le 1^{er} juin 2021. Cf. notamment prospectus visé par l'AMF sous le n° 21-180 le 26 mai 2021 et communiqué de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY du 28 mai 2021.

² Sur la base d'un capital composé de 37 388 153 actions représentant autant de droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.